



## **Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg**

Rue de Lausanne 86, case postale 512, CH - 1701 Fribourg  
T : +41 (0)26 347 48 50, F : +41 (0)26 347 48 51  
E : [chancellerie@diocese-lgf.ch](mailto:chancellerie@diocese-lgf.ch), W : <http://www.diocese-lgf.ch>

### **Le Credo 14 : Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.**

La troisième partie du credo traite du Saint-Esprit, et l'Eglise peut exister grâce à l'envoi du Saint-Esprit qui édifie le Corps du Christ.

Dans l'Evangile de ce dimanche, nous voyons Jésus annoncer son départ. On peut imaginer l'inquiétude de ses disciples, car ils voyaient en lui un maître qui « les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes » (Mc 1,22) et avec plus de sagesse que Salomon : « il y a ici plus que Salomon ! » (Mt 12,42). C'est pourquoi ils aimaient être avec lui : « Rabbi, il est heureux que nous soyons ici » (Mc 9,5). Et voilà qu'il part, alors que sa mission ne concernait pas que les habitants de la Palestine de son époque...

Justement parce que le salut que le Christ nous a obtenu concerne tous les temps et tous les pays, il ne part pas tout simplement : « Je vous dis tout cela pendant que je demeure encore avec vous ; mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit » (Jn 14,25-26). L'envoi de l'Esprit assure une continuité de la présence de Dieu parmi les hommes. L'Esprit nous communique le Christ et édifie son Corps qui est l'Eglise, pour que le Christ demeure vivant et actif dans le monde.

Le Concile Vatican II explique que la Révélation due à la bonté divine – l'envoi du Fils de Dieu en notre chair – demandait une continuité de cette bonté pour qu'un tel don ne se perde pas. Dieu sait bien que nous avons tendance à casser ses cadeaux, et il veille sur eux... C'est pourquoi il a prévu une continuation de la mission du Christ par les Apôtres : « Cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, a pris des dispositions pour qu'elle demeure toujours en son intégrité et qu'elle soit transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur (...), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses Apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins. Ce qui fut fidèlement exécuté, soit par les Apôtres, qui, par la prédication orale, par leurs exemples et des institutions, transmirent, ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, ou ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit, soit par ces Apôtres et par des hommes de leur

entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit Saint, consignèrent par écrit le message du salut. »<sup>1</sup> Les Apôtres ont un rôle d'établissement de l'Eglise sur la base de la pierre d'angle qu'est le Christ (cf. Ac 4,11). On voit dans la première lecture de ce 6ème Dimanche de Pâques comment l'Esprit Saint aide les Apôtres à déterminer les conséquences pour la jeune Eglise de la nouveauté du Christ : « L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles-ci... » (Ac 15,28). Sans cette décision des Apôtres rendue possible par l'Esprit Saint, l'Eglise aurait dû continuer à observer littéralement la Loi de Moïse. On voit là un signe à la fois du lien entre le Saint-Esprit et l'Eglise, et de l'identité apostolique de celle-ci : l'Eglise est bâtie sur la foi des Apôtres et sur leur action. C'est pourquoi la deuxième lecture de cette messe nous dit à propos de l'Eglise, la Jérusalem céleste, que « la muraille de la cité reposait sur douze fondations portant les noms des douze Apôtres de l'Agneau » (Ap 21,14).

Il ne suffisait pas que l'Eglise continue et soit organisée durant la génération qui a suivi l'Ascension de Jésus. Le Concile Vatican II décrit la suite de l'histoire : « Mais pour que l'Evangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Eglise, les Apôtres laissèrent pour successeurs des évêques, auxquels ils 'remirent leur propre fonction d'enseignement'. »<sup>2</sup> On voit ainsi que l'Apôtre Paul laisse des « coopérateurs », comme Tite ou Timothée (cf. Rm 16,21, II Co 8,23), qui établissent l'Eglise après son passage : « Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour y achever l'organisation et pour établir dans chaque ville des presbytres, conformément à mes instructions » (Tt 1,5). Les évêques continuent le ministère d'unité des Apôtres, sans toutefois leur mission unique de fondation.

L'Eglise est essentiellement apostolique, et depuis ses débuts on a reconnu une présence particulière des Apôtres dans les Eglises qu'ils ont fondées. C'est notamment le cas de l'Eglise de Rome, fondée par Pierre et Paul. L'Eglise est fondée sur le témoignage de foi des Apôtres, et ceux-ci nous soutiennent encore dans notre foi.

L'Eglise est une, car telle est la volonté de Dieu. Jésus a prié pour l'unité de l'Eglise : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi, afin que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » (Jn 17,20-21) Pourtant il y a eu des divisions dès le début de l'Eglise, permettant d'ailleurs de vérifier la foi des croyants (cf. I Co

---

<sup>1</sup> Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum*, § 7.

<sup>2</sup> Concile Vatican II, Constitution *Dei Verbum*, § 7.

11,18-19 ; II P 2,1). Les divisions ont continué, mais ne détruisent pas notre foi en l'unité de l'Eglise, comme le disait le pape Jean-Paul II dans son encyclique sur l'œcuménisme : « L'Eglise catholique affirme (...) que, au cours des deux mille ans de son histoire, elle a été gardée dans l'unité avec tous les biens dont Dieu veut doter son Eglise, et cela malgré les crises souvent graves qui l'ont ébranlée, les manques de fidélité de certains de ses ministres et les fautes auxquelles se heurtent quotidiennement ses membres. L'Eglise catholique sait que, en vertu du soutien qui lui vient de l'Esprit, les faiblesses, les médiocrités, les péchés et parfois les trahisons de certains de ses fils ne peuvent pas détruire ce que Dieu a mis en elle selon son dessein de grâce. »<sup>3</sup> Dire que l'Eglise est encore une signifie donc que l'Eglise catholique n'a jamais perdu la foi, ni ces moyens de salut que sont les sacrements et l'annonce de l'Evangile ; si elle les avait perdus, où irions-nous les chercher ? Mais nous ne craignons pas qu'elle les ait perdus : les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle (cf. Mt 16,18).

L'Eglise est sainte parce que le Saint-Esprit fait sans cesse du Peuple de Dieu le Corps du Christ, dans lequel nous participons à la vie même de Dieu. Il faut ici se rappeler de la distinction entre la sainteté de l'Eglise et les péchés toujours présents de ses membres. Nos péchés ne suffisent toutefois pas à chasser le Christ de son Corps, à disjoindre l'Epoux et l'Epouse.

L'Eglise est catholique, c'est-à-dire exprime la totalité de la foi et est appelée à couvrir le monde. On traduit parfois « catholique » par « universel » : cette traduction ne rend qu'une partie du sens du terme *kat'holon*, qui signifie « selon la totalité ». Etre catholique signifie en fait vouloir tout de Dieu, que Dieu envahisse toute notre vie dans son extension et sa profondeur : « Vous recevrez la force de comprendre, avec tous les saints, ce qu'est la Largeur, la Longueur, la Hauteur et la Profondeur, vous connaîtrez l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, et vous entrerez par votre plénitude dans toute la Plénitude de Dieu » (Ep 3,18-19). Et Dieu, qui ne fait pas les choses à moitié, nous propose un salut « selon la totalité » : c'est la catholicité.

*Fribourg, le 5 mai 2013*

✠ Charles Morerod  
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

---

<sup>3</sup> Jean-Paul II, Encyclique *Ut unum sint* (25 mai 1995), § 11.